

## REGLEMENT PARTICULIER 2020 / 2021

Ce règlement est complété par le règlement général spécifique des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

### CONDITIONS de PARTICIPATION

Ouvert à toutes et tous les jeunes du Comité Territorial de Golf de Pays d'Auvergne né(e)s en 2005 et après:

- Licencié(e)s dans un Club ou une Association Sportive adhérente au CTGPA,

Les joueurs(euses) d'autres CD/CT peuvent participer dans la mesure de places disponibles.

### FORMULE de JEU

3 Catégories de joueuses et 3 catégories de joueurs:

Catégorie 2020	Né(e)s en	Niveau Minimum
U12	2009 et après	36,0
U14	2008 - 2007	36,0
U16	2006 - 2005	36,0

La compétition se déroulera en Stroke Play pour les joueurs en dessous de 25.0 d'index, la compétition se déroulera en stroke Ford afin d'éviter **les temps de jeu interminables** : 4 coups au-dessus de chaque par, par 3 on relève à 7, par 4 à 8, par 5 à 9.

### INSCRIPTIONS

Engagement des joueurs sur adresse mail [golfjeunes@ctgfauvergne.fr](mailto:golfjeunes@ctgfauvergne.fr) par leur club, avant le mercredi, 20 h, précédant l'épreuve du samedi.

### DROIT de JEU

Chaque joueur(euse) devra s'acquitter d'un droit de jeu de 15 euros, à régler au club organisateur.

### DEPARTS

Les grilles de départs seront disponibles sur le site du CT, [www.ctgfauvergne.fr](http://www.ctgfauvergne.fr) le jeudi soir.

### SUIVI des PARTIES

Les parties U12 seront **obligatoirement** suivies.

Pour cette catégorie :

- chaque club doit fournir 1 suiveur(euse) par tranche de 3 joueurs(euses) entamée (4 joueurs(euses) 2 suiveurs)
- les noms des suiveurs(euses) devront être communiqués lors de l'inscription des joueurs(euses)

### ACCES au TERRAIN

L'accès au terrain sera limité :

- aux joueurs(euses),
- aux suiveurs(euses) des parties officielles ,
- aux autres personnes autorisées par le Comité de l'épreuve.

### ATTRIBUTION des POINTS

Les points seront attribués de la façon suivante :

- 1<sup>er</sup> = 100 points,
- 2<sup>ème</sup> = 90 points
- 3<sup>ème</sup> = 85 points
- 4<sup>ème</sup> = 80 points..... etc.....

### CLASSEMENT FINAL

Il sera établi, pour chacune des 6 catégories, à l'issue de la dernière épreuve de la saison, par cumul des points attribués lors de chaque épreuve de la saison.

En cas d'égalité, les critères suivants seront retenus :

- 1<sup>er</sup> : plus grand nombre de victoires,
- 2<sup>ème</sup>: meilleurs scores cumulés des 3 dernières épreuves, puis sur les 2 dernières...

### COMITE d'EPREUVE

Constitué de :

- un représentant du club qui reçoit,
- un représentant du comité,
- d'un OEC désigné.

### RECOMPENSES

A l'issue de la dernière épreuve, les lauréat(e)s, de chaque catégorie, seront récompensé(e)s.